

Le dispositif du programme
CEE « O'VELO! » dédié à la
promotion du Vélo à
Assistance Électrique pour les
déplacements domicile-travail

GoodWatt

Dossier de présentation

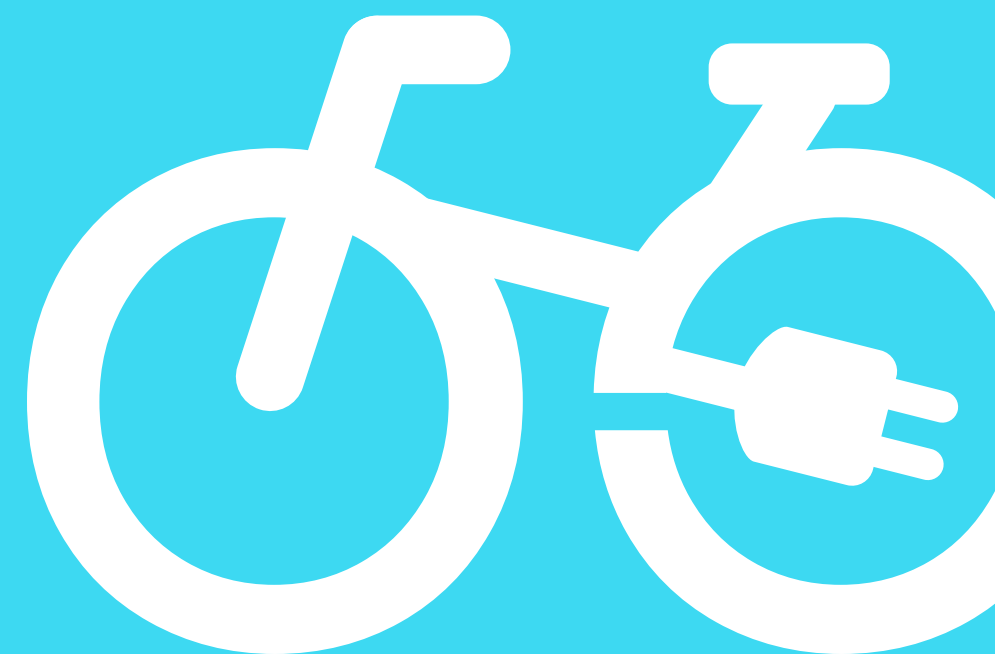


CONTEXTE ET OBJECTIFS



Le Vélo à Assistance Électrique est plébiscité par les français :
près d'1 salarié sur 5* envisage de l'utiliser pour se rendre au travail.

* Etude SHIMANO Steps 2019 - « Sommes-nous prêt à nous déplacer en vélo électrique ? »



GoodWatt accompagne et coache les salariés dans la découverte et le test du Vélo à Assistance Électrique pour se rendre au travail : une pratique bonne pour la santé et pour la planète !

L'objectif est de faire découvrir en 1 mois, tous les avantages et les bienfaits du VAE avec :

- le prêt gratuit d'un vélo à assistance électrique dernière génération tout équipé et assuré,
- une application mobile qui aide à l'utiliser et à se déplacer,
- un coaching digital et une formation terrain par des experts, pour apprendre à circuler en ville en sécurité.

FONCTIONNEMENT

GoodWatt est proposé aux salariés par l'intermédiaire de leur employeur pour lequel il est un dispositif « **clé en main** » pour :

- Répondre aux nouvelles exigences des pouvoirs publics qui incitent les employeurs, par l'intermédiaire de la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM), à promouvoir les alternatives à la voiture individuelle pour les déplacements domicile-travail (Plan de Mobilité Employeur, forfait «mobilités durables»...).
- Initier ou soutenir des démarches en faveur du développement durable et de la qualité de vie au travail plébiscitées par un nombre croissant de salariés.

DÉPLOIEMENT

Dans 25 agglomérations favorables à la pratique du vélo et en collaboration avec 450 entreprises et administrations souhaitant favoriser les déplacements domicile-travail à VAE. L'objectif du programme est d'accompagner un total de 10 000 salariés.

Conçu par Mobilités Demain, filiale d'Énergies Demain, bureau d'études spécialisé depuis 15 ans dans la réduction des consommations d'énergies, le dispositif est subventionné à hauteur de 7M€ par les Certificats d'Économies d'Énergie.

UN DÉROULEMENT EN 3 TEMPS

Intégralement géré par les équipes GoodWatt

1

SENSIBILISATION

Un site web pour introduire le concept de la mobilité du quotidien à VAE auprès de l'ensemble des collaborateurs.

2

UN MOIS DE TEST

Le prêt d'un VAE pendant 1 mois avec une formation et un accompagnement de type coaching réservé à 20 salariés

3

BILAN

Un bilan sur-mesure pour l'employeur et les 20 participants au mois de test pour engager une transition durable vers la mobilité active à VAE.

GoodWatt, c'est l'opportunité de bénéficier d'un dispositif clé en main de sensibilisation et d'accompagnement vers des pratiques de mobilité plus durables tout en étant meilleures pour la santé et le bien-être de ses équipes.

Grâce au subventionnement du programme par les dispositifs des Certificats d'Économies d'Énergie, le reste à charge pour l'entreprise n'est que de 3 500€ HT.

GOODWATT POUR L'EMPLOYEUR

Une réponse simple aux obligations du Plan de Mobilité (PDM) et des NAO ainsi qu'un levier pour les démarches relatives à la Qualité de Vie au Travail (QVT) et à la Responsabilité Sociétale (RSE/RSO).

L'amélioration des conditions de déplacements domicile-travail : une obligation légale souvent difficile à mettre en oeuvre.

Si 80 % des dirigeants et des salariés jugent indispensables de renforcer la mobilité durable liée au travail, 70 % estiment la tâche compliquée.*

Le bien-être au travail passe aussi par la réduction du temps perdu et du stress liés aux déplacements.

Pour 1 salarié sur 3, le temps de trajet a un impact négatif, à la fois sur son bien-être, sur son équilibre vie personnelle / vie professionnelle et sur sa productivité.**

Sources : *Observatoire du bureau responsable - Riposte Verte 2018
**Etude Les salariés et la mobilité BVA Opinion 2018
***L'Usine Nouvelle - août 2019



Claire COUTURIER

Directrice RSE de SGS France
(2 800 salariés / 9 sites soumis à PDM)

« Quand on considère la durée de transports de certains, on prend conscience que le sujet relève aussi de la qualité de vie au travail »***



GOODWATT : UN ATOUT POUR L'EMPLOYEUR

TRAJETS DOMICILE - TRAVAIL :

Les salariés attendent que leur employeur s'engage et leur propose des solutions concrètes*



POUR FAVORISER
LEUR BIEN-ÊTRE



POUR AMÉLIORER
LEUR PRODUCTIVITÉ



POUR LIMITER L'IMPACT
ENVIRONNEMENTAL DE
LEURS DÉPLACEMENTS



POUR S'ASSURER QUE
LEURS TRAJETS SE
FASSENT EN TOUTE
SÉCURITÉ

COVID-19 et trajets Domicile - Travail

Si le télétravail rentre dans les usages, il n'est pas possible partout et pour tous et n'est pas forcément idéal puisqu'il risque d'aggraver la sédentarité et ses effets. Promouvoir une solution adaptée auprès de ceux qui doivent venir sur site et qui favorise l'activité physique est un signal fort d'attention sociale.

GOODWATT POUR L'EMPLOYEUR

Un employeur a tout à gagner à mixer des actions en faveur de la mobilité durable et du bien-être de ses salariés.

Le VAE est considéré comme un bon moyen de faire du sport et de s'évader*, des représentations qui vont de pair avec l'envie d'optimiser son temps mais aussi avec les nouvelles préoccupations liées au bien-être.



PASCAL THOMAS

PDG de Mappy (92)

*« Je parcours 4.000 km/an à VAE, en maîtrisant mon timing et sans aucun problème de stationnement. Je n'ai pas changé ma façon de m'habiller. Économiquement, c'est 1€ les 1.000 km. Et comment faire 1 heure de sport par jour sans concession de quoi que ce soit ? »***

*Selon un sondage de l'Union Sport et Cycles, la motivation n°1 des salariés qui utilisent le VAE pour se rendre au travail est de pouvoir faire une activité physique régulière.
Sources : **Magazine «ville et vélo» Juin 2014



L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) recommande aux adultes de pratiquer 30 minutes d'activité physique par jour.



LES 5 RAISONS DE CHOISIR GOODWATT

1

APPLIQUER OU
ACCÉLÉRER UN
PLAN DE MOBILITÉ



en capitalisant sur la popularité du VAE à travers un programme complet et innovant qui met la sécurité au coeur de la pratique.

2

VALORISER
SON IMAGE



en offrant à ses salariés l'occasion de découvrir un mode de déplacement meilleur pour leur bien-être tout en étant non polluant et compatible avec les règles de distanciation physiques actuelles.

3

ÉVALUER
LE POTENTIEL



et l'impact des déplacements Domicile-Travail à VAE à travers des indicateurs chiffrés : bilan carbone, qualité de vie au travail, bénéfices santé, potentiel d'économies sur le stationnement voitures.

4

BÉNÉFICIER D'UN
ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISÉ POUR
ALLER PLUS LOIN :



Mise en place de services vélos et/ou du forfait Mobilités Durables* pour favoriser le passage au VAE et augmenter le pouvoir d'achat des équipes

Réalisation d'un diagnostic mobilité domicile-travail pour l'ensemble des salariés en fonction des distances de chacun afin de favoriser les alternatives à la voiture individuelle.

Accompagnement des salariés intéressés vers l'équipement.

5

BÉNÉFICIER D'UNE
OPÉRATION
SUBVENTIONNÉE



par le dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie.

*Contribution de l'employeur jusqu'à 400 € par an défiscalisés pour les déplacements domicile - travail de leurs salariés à vélo / VAE.



CONTACT

Sébastien ROSENFELD

Directeur du programme CEE O'vélo! et du dispositif GoodWatt

06 65 16 32 70

sebastien.rosenfeld@mobilites-demain.com

Étienne PIN

Chargé de projets GoodWatt

06 83 34 22 31

etienne.pin@mobilites-demain.com

www.goodwatt.fr

MOBILITÉS DEMAIN

8 rue Martel - 75010 Paris

Tèl : 01 44 16 03 40

SAS au capital social : 250 000 €